

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ASSEMBLÉE UNIVERSITAIRE

Procès-verbal de la 500^e séance (séance extraordinaire) tenue le 27 octobre 2008, à 13 h 30,
à la salle M-415 du Pavillon Roger-Gaudry de l'Université de Montréal

PRÉSENTS : Le recteur : M. Luc Vinet, le *provost* et vice-recteur—Affaires académiques : M. Jacques Frémont, le vice-*provost* et vice-recteur—Planification : M. Pierre Simonet, le vice-recteur exécutif : M. Guy Breton, le vice-recteur—Recherche, M. Joseph Hubert, la vice-rectrice—Relations internationales : Mme Mireille Mathieu; les doyens : M. Gérard Boismenu M. Jacques Boucher, M. Jean Marc Boudrias, M. Giovanni de Paoli, M. Jean Duhaime, M. Michel D. Laurier, M. Gilles Lavigne, M. Jean Sirois, M. Gilles Trudeau; le directeur général des bibliothèques : M. Richard Dumont; les représentants du corps professoral : M. Georges Adamczyk, M. Paul Arminjon, M. Karim Benyekhlef, Mme Michèle Brochu, Mme Thérèse Cabana, Mme Christina Cameron, Mme Anne Charbonneau, M. Jean-Marc Charron, Mme Christine Colin, Mme Fabie Duhamel, M. Louis Dumont, Mme Claire Durand, M. Alan K. Goff, Mme Josée Harel, Mme Marianne Kempeneers, Mme Diane Labrèche, M. Germain Lacasse, Mme Marie Lacroix, M. Raymond Lalonde, M. Yves Langelier, Mme Hélène Lebel, M. Guy Lemay, M. François Lespérance, M. Denis Monière, M. Christian Nadeau, M. Antonio Nanci, Mme Joane Parent, Mme Lucie Parent, M. Jean-Victor Patenaude, Mme Louise Poirier, M. Jacques Rouillard, M. Michel Seymour, M. Pierre Trudel, M. Jean Wilkins; les représentants du personnel enseignant : M. Mohamed Ben Amar, Mme Thérèse Botez-Marquard, Mme Françoise Fillion, Mme Frédérique Gardye, M. Najib Lairini, Mme Monique Landry, Mme Louise Larivière, M. Richard J. Paradis, M. Maxime B. Rhéaume, M. Laval Rioux; les représentants des étudiants : M. Louis-François Brodeur, M. Nicolas Descroix, M. Francis Hogue, M. Pascal Lamblin, M. Robert Martin, M. Walid Romani, M. Mountagha Sow; des représentants du personnel : Mme Margaret Lapointe, M. Stephan Meloche, M. Mario Roy; les membres désignés par le Conseil : M. André Ferron, Mme Chantal Gamache; un représentant des cadres et professionnels : Mme Christine Léonard; les observateurs : M. Philippe Beauregard, M. Alexandre Chabot, M. Pierre Chenard, M. Robert Couvrette, M. Matthew Nowakowski, M. Jacques Pelletier, Mme Ghilaine Roquet.

ABSENTS : Le directeur de l'École HEC Montréal : M. Michel Patry; les représentants du corps professoral : Mme Renée Béland, M. Jean-Pierre Bonin, Mme Marie-Pierre Bousquet, M. Jacques Gresset, M. Serge Montplaisir, Mme Fahima Nekka, M. Raymond Perrin, M. Jean Portugais, M. Samir Saul, M. Richard Silbert, les représentants du personnel enseignant : Mme Isabelle Jordi, M. Francis Lagacé, M. Charles Overy; les représentants du corps professoral des écoles affiliées : M. Jean Beaulieu, M. Jean Koclas; les observateurs : Mme Josée Bourguignon, Mme Hélène David, M. Éric Filteau, M. Luc Granger, Mme Rachel Houle.

EXCUSÉS : les doyens : Mme Louise Béliveau, Mme Francine Girard, M. Pierre Moreau, M. Jean-Lucien Rouleau; le directeur de l'École polytechnique : M. Christophe Guy; une représentante des étudiants : Mme Yvonne Ellis; les représentants du corps professoral : M. Milton Campos, M. Manuel Crespo, Mme Sophie Cuvelliez, M. Laurence McFalls, M. François Prince; des représentants du personnel enseignant : Mme Dominique Serrano.

<u>PRÉSIDENT</u> :	M.	Luc Vinet
<u>PRÉSIDENT DES DÉLIBÉRATIONS</u> :	M.	Denis Monière (en remplacement de M. Serge Larochelle)
<u>SECRÉTAIRE</u> :	Mme	Francine Verrier
<u>CHARGÉE DE COMITÉ</u> :	Mme	Danielle Salvail

AU-500-1

DÉCLARATION ANNUELLE DU RECTEUR À L'ASSEMBLÉE UNIVERSITAIRE

AU-500-1

Le recteur présente sa déclaration annuelle à l'Assemblée universitaire à l'aide de diapositives électroniques. Une copie imprimée des diapositives est annexée au procès-verbal, et les acétates de la déclaration annuelle du recteur à l'Assemblée seront mises en ligne sur le site de l'Université.

Préalablement à la présentation de sa déclaration annuelle, traditionnellement présentée à la séance d'octobre de l'Assemblée, le recteur fait un bref retour sur les plans d'action des années précédentes, et rappelle le cadre dans lequel les composantes du plan institutionnel ont été définies et précisées sous la forme du Livre blanc (entériné par l'Assemblée universitaire [AU-487-8, 28 mai 2007] et adopté par le Conseil de l'Université [CU-525-9; 11 juin 2007] en 2007). Ainsi, le plan d'action pour l'année 2008-2009, en cours, reste déterminé par les trois principes identifiés par le Livre blanc, soit : l'étudiant et la formation au centre de la vie universitaire; la quête de l'excellence; l'actualisation des façons de faire de l'institution. En regard de ces trois principes, l'université de Montréal des années 2010 propose des objectifs correspondant à l'atteinte de finances saines, à la disponibilité de ressources qui soient à la hauteur des ambitions de l'institution –tant les ressources professorales et de soutien que les ressources liées aux espaces et aux infrastructures–, à la définition d'un positionnement stratégique fort et d'une réputation accrue, à la constitution d'un corps étudiant qui soit en

résonance avec ce positionnement, et à l'établissement de modalités de gestion modernisées. La réalisation de ces objectifs reposera sur sept stratégies identifiées comme suit : 1. résoudre les problèmes financiers de l'institution; 2. planifier et engager le développement des ressources; 3. revoir stratégiquement l'offre de formation; 4. accroître la marque de l'institution en recherche; 5. intensifier l'internationalisation des activités de l'institution; 6. gérer stratégiquement l'évolution de l'effectif étudiant; 7. moderniser les processus administratifs. En lien avec les sept stratégies identifiées, le recteur poursuit sa présentation en précisant les réalisations, pour l'année 2007-2008, en matière d'enseignement et de formation, de recherche, de relations de travail, d'immobilier, de mise en œuvre de la stratégie d'internationalisation et du développement philanthropique, et de finances (atteinte de l'équilibre budgétaire et pérennisation des sources de revenus). Par la suite, le recteur présente le plan d'action de l'Université pour l'année 2008-2009, en précisant une synthèse du plan d'action défini en fonction de chacune des sept stratégies identifiées précédemment

Au terme de sa présentation, le recteur invite l'Assemblée à apprécier les réalisations et les succès de l'institution au cours des dernières années, et à se mesurer avec lucidité aux différents enjeux auxquels l'institution aura à faire face. Le recteur précise qu'il garde la conviction que la persistance de l'institution dans l'atteinte de ses objectifs restera révélatrice de sa valeur.

L'Assemblée remercie le recteur pour sa présentation en applaudissant.

Période de questions

M. Denis Monière présente une question sur la planification du développement des ressources. M. Monière convient du bien fondé des démarches visant à assurer le remplacement du personnel. Par ailleurs, il estime qu'il serait également nécessaire de tenir compte, dans ce processus, de la compétence et de la formation du personnel, afin de maintenir la qualité des services. Il observe qu'il y aurait lieu de prévoir une accentuation de la formation des nouveaux personnels. Par ailleurs, M. Monière remarque qu'en regard de la préoccupation exprimée par l'Université sur le développement de la formation à distance, le plan d'action comporte peu de mesures sur cette question, comme, par exemple, le développement de l'offre de cours en ligne. M. Monière observe qu'en cette matière, l'Université semble perdre du terrain, et que l'on devrait considérer davantage le développement de telles activités, lesquelles sont également prises en compte en regard de l'attribution des crédits étudiants et des subventions.

Sur la question de la dotation, le recteur précise que les besoins mentionnés quant à la transition et la passation des expériences professionnelles ont été pris en compte par le plan d'action. Sur la formation à distance, le recteur mentionne que des développements sont prévus dans le cadre des stratégies, notamment en vue de structurer à un niveau institutionnel les différentes initiatives développées dans les unités.

M. Louis Dumont mentionne qu'il aurait apprécié disposer d'une copie imprimée de la présentation du recteur. Il demande si un texte sera disponible.

Le recteur indique que traditionnellement, la déclaration annuelle est, dans un premier temps, présentée à l'Assemblée universitaire, et que, par la suite, elle est diffusée en ligne.

M. Dumont observe que la présentation du recteur n'a pas abordé les questions relatives à la gouvernance des universités. Considérant la volonté de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de définir une loi sur la gouvernance des universités, M. Dumont demande si l'Université transmettra de l'information sur ces démarches.

Le recteur mentionne qu'il reviendra sur la question de la gouvernance des universités dans le cadre de son rapport qui sera présenté à la séance régulière qui suit immédiatement la présentation de sa déclaration annuelle.

Mme Thérèse Cabana présente une question sur la situation du plan fonctionnel et technique—PFT relatif au pavillon des sciences, mentionné dans les plans d'action 2007-2008 et 2008-2009.

Le recteur explique que la définition du PFT relatif au pavillon des sciences est effectuée selon une série de phases. La première phase porte sur la préparation du terrain sur lequel seront construites les composantes du pavillon. Par ailleurs, le recteur précise que la clé de ce projet demeure liée à l'assurance de la disponibilité du financement attendu. Ainsi, l'Université n'entreprendra pas de construction tant que le

financement prévu n'aura pas été assuré. En regard de la première phase de ce projet, le recteur indique que le coût de la viabilisation du terrain sera approximativement de 120 M \$. Un montant de 30 M \$ a été assuré par le Gouvernement du Québec, et un financement important est attendu de la Ville de Montréal. De plus, un financement est prévu dans le cadre du programme Chantiers Canada. Le recteur précise que le MELSQ a été sensibilisé à la nécessité du développement d'un pavillon des sciences pour l'Université, considérant son problème de déficit d'espaces, ainsi qu'à la nécessité d'investissements en infrastructures.

M. Michel Seymour s'informe si les données sur le taux de succès de 40 % de l'Université aux concours du CRSH concernent l'ensemble de l'Université ou la Faculté des arts et des sciences en particulier. M. Seymour s'informe également si des mesures ont été envisagées en regard de la problématique du renouvellement du corps professoral et de la problématique du ratio étudiants / professeur par classe.

Sur la première question présentée par M. Seymour, le recteur indique qu'il n'est pas en mesure de préciser avec certitude si le taux de succès au CRSH concerne l'Université ou seulement la FAS; il convient de vérifier cette question. Sur la problématique du renouvellement et du développement du corps professoral, le recteur mentionne que le remplacement des postes de professeurs est prévu. Considérant le contexte économique et budgétaire, il importe toutefois d'appliquer ce processus de manière à limiter les impacts possibles.

M. Najib Lairini demande si des détails sont disponibles sur le financement en provenance de la Ville de Laval –d'un montant approximatif de 9 M \$– au projet de la Cité du savoir.

Le recteur confirme cette source de financement. Toutefois, il estime préférable de ne pas transmettre l'information sur cette entente tant que celle-ci n'aura pas été finalisée.

Aucune autre question n'étant présentée, le recteur invite l'Assemblée à mettre fin à la séance extraordinaire, et à procéder à sa séance régulière. Le recteur remercie l'Assemblée pour les échanges tenus à la suite de sa déclaration annuelle.

L'Assemblée félicite le recteur en applaudissant.

AU-500-14.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

AU-500-14

La séance extraordinaire est levée à 14 heures 20.

Adopté le 24 novembre 2008 – Délibération AU-502-2.1

Le président

La secrétaire

Luc Vinet

Francine Verrier